

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 15-POS-129

Déposé le : 23.06.15

Scanné le : \_\_\_\_\_

**Art. 118 et 119 LGC** Le postulat charge le CE d'étudier l'opportunité de prendre une mesure ou de légiférer dans un domaine particulier (attention : le postulat n'impose pas au CE de légiférer, contrairement à la motion et à l'initiative) et de dresser un rapport. Il porte sur une compétence propre ou déléguée du CE. Motivé, le postulat doit exposer clairement la mesure souhaitée ou l'objet du rapport demandé.

Il peut suivre deux procédures différentes : **(a) le renvoi à l'examen d'une commission.**

- Soit le postulant demande expressément, dans son développement écrit, le renvoi direct du postulat à une commission du GC moyennant les signatures d'au moins 20 députés ; dans ce cas, il n'y a pas de débat.

- Soit, lors du développement en plénum et de la discussion, un député ou le CE demande le renvoi à une commission et le GC vote dans ce sens.

**(b) la prise en considération immédiate.** Un député ou le CE demande la prise en considération immédiate du postulat ; suite au vote du GC, le postulat est soit renvoyé au CE, soit classé.

**Délai de réponse dès le renvoi au CE : une année**

Titre du postulat

Pour une meilleure protection du personnel soignant en EMS

Texte déposé

Dès 2007, il avait été exposé au Grand Conseil que s'il était évidemment fondamental de s'occuper de la maltraitance des résidents d'EMS et de ses dommages collatéraux, il fallait aussi avoir le courage de prendre en compte la souffrance des soignants en proie à l'agressivité des familles et des résidents : racisme, coups, insultes etc...

A notre connaissance, depuis lors, point de texte réglementaire et une reconnaissance seulement du bout des lèvres que de temps à autre il pouvait y avoir quelques cas, forcément très rares, de maltraitance infligée aux soignants.

Et pourtant, le cas de l'EMS de Nyon où une équipe soignante a été harcelée des semaines durant n'a pas été reconnu publiquement comme une maltraitance faite aux soignants.

Dans un cas d'agression sexuelle sur mineur, stagiaire dans un EMS, il a été très difficile de faire accepter les mesures d'éloignement pris à l'encontre de l'agresseur, membre de la famille, qui rendait visite à son parent placé.

C'est comme si le fait d'être un citoyen ou une citoyenne, travaillant dans un EMS du canton, impliquait par ce seul fait, une citoyenneté de « seconde zone » dépourvue des droits élémentaires de respect de la personnalité.

Mobbing, harcèlement, racisme envers les soignants ? le haussement d'épaule serait-il la règle ?

Notre postulat demande au Conseil d'Etat :

1. Un rapport mettant en avant un bilan sur la maltraitance prise dans le sens le plus général, faite aux soignants d'EMS. Il s'étendra de façon pertinente, le cas échéant, aux CMS.

2. Les mesures réglementaires mais aussi de formation, d'information, et de prévention proposées, pour diminuer drastiquement le risque de ces faits de maltraitance. En particulier chaque employé d'EMS devrait recevoir, à l'engagement, les informations nécessaires pour faire valoir ses droits à défendre son intégrité personnelle. C'est particulièrement important pour le personnel étranger sans qui nos EMS ne fonctionneraient pas.

Commentaire(s)

Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

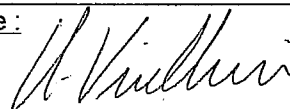
(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

(c) prise en considération immédiate

Nom et prénom de l'auteur :

Signature :

Vailllemin Philippe.







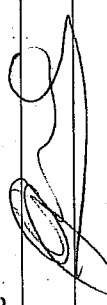



Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

# Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Aellen Catherine	Chappuis Laurent	R. Chappuis.	Eggenberger Julien
Ansermet Jacques	Cherbuin Amélie		Ehrwein Nihan Céline
Apothéoz Stéphanie	Chevalley Christine		Epars Olivier
Attinger Doepper Claire	Chollet Jean-Luc		Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Chollet Jean-Marc		Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Christen Jérôme		Freymond Cantone Fabienne
Baillif Laurent	Christin Dominique-Ella		Gander Hugues
Bendahan Samuel	Collet-Michel		Genton Jean-Marc
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe		Germain Philippe
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	R. Courdesse	Glauser Alice
Blanc Mathieu	Cretegny Gérard		Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe	Cretegny Laurence		Golaz Olivier
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte		Grandjean Pierre
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial		Grobéty Philippe
Bory Marc-André	Debluè François		Guignard Pierre
Bovay Alain	Démétriadès Alexandre		Haldy Jacques
Bréaz Daniel	Desmeules Michel		Haury Jacques-André
Bréaz François	Despot Fabienne		Hurni Véronique
Buffat Marc-Olivier	Devaud Grégory		Induni Valérie
Buffat Michaël	Divorne Didier		Jaccoud Jessica
Butera Sonya	Dolivo Jean-Michel		Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Ducommun Philippe		Jaquier Rémy
Calpini Christa	Dupontet Aline		Jobin Philippe
Capt Gloria	Durussel José		Jungclauss Delarze Suzanne
Chapalay Albert	Duvoisin Ginette		Kappeler Hans Rudolf
			

# Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Kernen Olivier	Nicolet Jacques	Rydlo Alexandre
Kunze Christian	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Labouchère Catherine	Oran Marc	Schobinger Bastien
Lachat Patricia	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Payot François	Schwab Claude
Mahaim Raphaël	Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Pidoux Jean-Yves	Surer Jean-Marie
Marion Axel	Pillonel Cédric	Thuillard Jean-François
Martin Josée	Podio Sylvie	Tosato Oscar
Mattenberger Nicolas	Probst Delphine	Treboux Maurice
Matter Claude	Randin Philippe	Trolliet Daniel
Mayor Olivier	Rapaz Pierre-Yves	Tschopp Jean
Meienberger Daniel	Ravenel Yves	Uffer Filip
Meldem Martine	Renaud Michel	Venezelos Vassilis
Melly Serge	Rey-Marion Ailette	Voiblet Claude-Alain
Meyer Roxanne	Rezso Stéphane	Volet Pierre
Miéville Laurent	Richard Claire	Vuarnoz Annick
Miéville Michel	Riesen Werner	Vuillemin Philippe
Modoux Philippe	Rochat Nicolas	Weber-Jobé Monique
Mojon Gérard	Romano Myriam	Wehrli Laurent
Montangero Stéphane	Roulet Catherine	Wüthrich Andreas
Mossi Michele	Roulet-Grin Pierrette	Wyssa Claudine
Neiryneck Jacques	Rubattel Denis	Yersin Jean-Robert
Neyroud Maurice	Ruch Daniel	Züger Eric